



DOSSIER DE PRESSE

**Aménagement et entretien du lac
de Soorts-Hossegor**

05 MARS 2025

AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DU LAC DE SOORTS-HOSSEGOR

Le lac marin de Soorts-Hossegor est l'une des grandes richesses de la Ville et du territoire des Landes qui séduit par son cadre unique et son écosystème riche. Il est fréquenté chaque jour par de nombreux visiteurs. Consciente de l'attractivité de cet espace fragile, la municipalité s'engage pleinement dans sa préservation. **Plusieurs projets de travaux d'entretien et d'aménagement sont engagés en 2025 en faveur de ce site remarquable.**

LE RÉAMÉNAGEMENT DU TOUR DU LAC : TOUT UN PROGRAMME POUR LE 1ER SEMESTRE 2025

Au terme de deux ans de collaboration avec l'agence A+R paysages et l'obtention d'un permis d'aménager délivré le 27 octobre 2024, la municipalité engage les travaux de réaménagement durable des quatre plages lacustres de Soorts-Hossegor. Les plages des Chênes-Lièges, Blanche, du Rey et du Parc, tout comme le tour du lac qui les lie, vont ainsi bénéficier d'une nouvelle scénographie avant l'été 2025.

L'ensemble du projet a été conçu dans un contexte environnemental sensible et veille donc à minimiser son impact écologique et à préserver les écosystèmes locaux. Il vise à donner à la ville et son lac des espaces d'accès piétons agréables, qualitatifs et sécurisés dans le respect de la faune et la flore en privilégiant les sols désimperméabilisés (favorisant l'infiltration naturelle de l'eau), la plantation d'essences locales, la renaturation des sites et l'implantation d'équipements urbains en bois.



PRIORITÉ À L'ACCESSIBILITÉ AUX ENTRÉES DES PLAGES

Un élément de signalétique, matérialisé par un totem bois, sera placé sur chaque plage à la rencontre entre les places de stationnement et l'espace dédié à la zone piétonne, afin d'indiquer aux visiteurs sur quelle plage ils se trouvent et de leur rappeler les différentes réglementations en vigueur, les points d'intérêt situés à proximité et les informations pratiques.

Une attention particulière a été portée à l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, sur la plage des Chênes-Lièges notamment, avec la création d'un cheminement en béton micro-désactivé de couleur sable depuis les places de stationnement PMR et jusqu'aux sanitaires. Un tapis d'accès sera également disposé à partir de ce cheminement pour rejoindre le poste de secours en saison estivale.

CONFORT DES USAGERS ET MOBILIER URBAIN POUR LES VÉLOS

Plusieurs dispositifs de mobilier urbain en bois, sous forme de racks, seront installés permettant d'encourager et de faciliter l'utilisation du vélo pour accéder aux plages, qui sont toutes desservies par les pistes cyclables. Des assises bois viendront compléter le réaménagement afin d'augmenter le confort des usagers.

Pour les secteurs situés à proximité immédiate d'habitations, au niveau de la plage des Chênes-Lièges par exemple, le projet veille à préserver l'intimité des riverains grâce notamment à des massifs plantés.

LA PROMENADE DU TOUR DU LAC

Les 7km de promenade du tour du lac et du canal seront quant à eux dotés de supports d'information et de pédagogie. La signalétique existante et les éléments de mobilier vétustes seront déposés et remplacés afin d'harmoniser l'ensemble des installations et de fluidifier le passage. Des bornes de jalonnement, sous forme de totems en bois, seront placées aux croisements entre la promenade et ses multiples accès. Elles balisent l'ensemble du tour du lac et du canal pour permettre aux visiteurs de mieux se situer. Ces totems permettent, en outre, de mieux identifier les entrées des plages surveillées et présentent également la signalisation réglementaire. En cas de nécessité, les bornes de jalonnement faciliteront l'intervention des secours grâce au renseignement qu'elles apportent sur le positionnement géographique et les numéros d'urgence.



Plage du parc (après)
© Agence A+R



Plage des Chênes-Lièges
© Agence A+R & L+M architectes



DE NOUVEAUX POSTES DE SECOURS

Les 4 plages lacustres surveillées verront également leurs postes de secours remplacés ou rénovés afin de permettre aux nageurs sauveteurs d'assurer la sécurité des plages dans des locaux fonctionnels, modernes et s'intégrant dans le paysage.

L'ENTRETIEN DU LAC

La particularité du lac de Soorts-Hossegor est d'être soumis au jeu des marées, ce qui lui permet d'abriter une biodiversité exceptionnelle, une faune et une flore à protéger ainsi qu'une activité ostréicole. Au fil de ces marées, près de 17 000 m³ de sable entrent chaque année dans le lac et s'y retrouvent piégés. **Afin de préserver le lac et de maintenir son écosystème, il est ainsi nécessaire d'assurer son entretien régulier. Des travaux sont donc prévus dans l'objectif de faciliter la circulation de l'eau et de lutter contre cet ensablement.**

LA NOUVEAUTÉ, L'INSTALLATION D'UNE CANALISATION

Des travaux d'installation d'une canalisation reliant la plage des Chênes-lièges du lac à la plage Nord de l'océan ont été entrepris durant le dernier trimestre de 2024. Cette installation permettra de procéder au transfert de sable dragué dans le lac vers le littoral pour renforcer le cordon dunaire au niveau de la plage Nord, soumise à l'érosion.

Le budget de l'installation de la canalisation est estimé à 678 000 € TTC, financé à 90% par la communauté de communes MACS, le Département des Landes, la Région Nouvelle-Aquitaine, l'État et l'Union Européenne.

HISTORIQUE DES OPÉRATIONS LIÉES À L'ENTRETIEN DU LAC

- En 1992, des travaux de désensablement ont été effectués. Depuis, entre 350 000 et 400 000 m³ de sable se sont accumulés dans le lac.
- Débutés en décembre 2018 et achevés en mai 2019, de nouveaux travaux de désensablement du lac commandités par le service lac et port de MACS ont permis de draguer une quantité de sable estimée à 100 000 m³.
- En février 2023, grâce à un système innovant et ayant vocation à respecter l'environnement, environ 5 000 m³ de sable ont été prélevés entre les plages du Parc et des Chênes-Lièges et déplacés vers ces deux plages pour qu'elles retrouvent leur profil initial. Pour s'assurer du respect de l'environnement, des études et des contrôles ont été réalisés.



Hôtel de Ville

18 avenue de Paris, 40150 Soorts-Hossegor
05 58 41 79 10 | accueil-mairie@hossegor.fr
www.soorts-hossegor.fr

Contact

Justine Gabbiani
communication@hossegor.fr
06 08 84 80 83